



# Diplôme Universitaire

ANNÉE 2020-2021

## PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES ESCARRES ET PLAIES CHRONIQUES APPARENTÉES

*3 modules de 4 jours*

**SESSION 1**  
Lyon  
14-17 décembre 2020

**SESSION 2**  
Le Mans  
8-11 mars 2021

**SESSION 3**  
Lyon  
17-20 mai 2021

**Informations sur le site : [www.univ-lyon1.fr](http://www.univ-lyon1.fr) et [www.escarre-perse.com](http://www.escarre-perse.com)**

Public : Médecins, Pharmaciens, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Diététiciens, Aide-soignants

**Capacité d'accueil maximum : 40 personnes**

**PRÉ-INSCRIPTIONS** : Obtenir l'accord écrit du coordinateur d'enseignement Dr Bérandère Fromy.  
Envoyer par courrier électronique vos CV et lettre de motivation à : [duescarre@univ-lyon1.fr](mailto:duescarre@univ-lyon1.fr)

Tél. 04 72 72 26 92  
ou 04 72 72 26 86  
Inscriptions sur : [ww.univ-lyon1.fr](http://ww.univ-lyon1.fr)  
(spécialités médicales) de juillet à octobre 2020

Dates des cours :

**SESSION 1** : LYON (Gerland IBCP) - du 14 au 17 décembre 2020

**SESSION 2** : LE MANS (Centre de l'Arche) - du 8 au 11 mars 2021

**SESSION 3** : LYON (Gerland IBCP) - du 17 au 20 mai 2021

Lieu :

- IBCP Gerland, 7 passage du Vercors 69 367 Lyon (métro Gerland) pour les sessions 1 et 3
- Centre de l'Arche - Bd de Maule - 72650 ST SATURNIN pour la session 2

L'escarre concerne tous les professionnels du soin, de l'infirmière au médecin. La lutte contre les escarres représente une problématique quotidienne pour les équipes hospitalières et extrahospitalières, avec des pratiques multiples et parfois divergentes. Le D.U. que nous proposons a pour justification de répondre à plusieurs besoins de ces professionnels :

- baisser la survenue des escarres,
- aider à la constitution d'un groupe «escarres»,
- actualiser les connaissances et les bonnes pratiques de prise en charge préventive et curative des escarres.

Objectifs pédagogiques de la formation :

Le but général de cet enseignement est d'apporter aux participants un ensemble de connaissances, de méthodes et de savoir-faire leur permettant de contribuer efficacement aux actions de prévention et de soins des escarres.

### **Les objectifs sont donc :**

- Faire progresser l'information sur les escarres
- Comprendre les mécanismes de l'escarre en apportant des bases fondamentales
- Réduire l'incidence et la prévalence des escarres et leurs conséquences physiques, morales et socio-économiques grâce à des bonnes pratiques cliniques
- Optimiser les traitements préventifs et curatifs

Cette formation reposera sur un enseignement théorique et une pédagogie participative.

Les cours sont organisés en trois sessions comprenant des cours théoriques et pratiques, volontairement denses, afin de limiter le temps d'absence des professionnels de santé (forte demande des usagers). Un mémoire sera également à produire.

Total d'heures : 102

Sont admis à s'inscrire au Diplôme Universitaire, après accord du responsable de l'enseignement, les personnes suivantes, indépendamment de leur nationalité :

- 1) Les docteurs en médecine, les docteurs en pharmacie ainsi que les étudiants de ces différentes filières ayant validé le deuxième cycle d'études
  
- 2) Les autres professionnels de la santé (sage-femme, kinésithérapeute, cadre infirmier, infirmier, aide-soignant, diététicien...) impliqués dans les soins aux patients porteurs ou à risque d'escarre
  
- 3) Les autres professionnels concernés par les escarres, les moyens de prévention ou de traitement

Les candidats devront envoyer un dossier présentant leurs formations initiales ou continues antérieures, leurs expériences professionnelles sous forme de CV et leurs motivations. Au vu de ce dossier, le conseil pédagogique de l'enseignement statuera sur les demandes d'inscription.

Les pièces à fournir sont un CV et une lettre de motivation.

Modalités du contrôle des connaissances :

- Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens. La présence aux cours étant obligatoire, un certificat médical justifié sera demandé pour toute absence.

- Le contrôle des connaissances se fait par écrit : un examen (noté sur 20) comprenant des questions rédactionnelles de deux heures and la production d'un mémoire (noté sur 20) qui peut porter sur la pratique professionnelle du candidat, une analyse bibliographique, un travail clinique ou expérimental.

La note doit être égale au moins à 10 dans chacune des deux épreuves pour obtenir le diplôme.

## **Modules "Prévention et prise en charge des escarres" / Inscriptions**

**Pré-inscriptions :**

**Obtenir l'accord écrit du coordinateur d'enseignement, Dr Bérengère FROMY**

**envoyer par courrier électronique vos CV et lettre de motivation à : [duescarres@univ-lyon1.fr](mailto:duescarres@univ-lyon1.fr)**

**Tél. 04 72 72 26 92 ou 04 72 72 26 86**

**Inscriptions sur : [www.univ-lyon1.fr](http://www.univ-lyon1.fr)  
(spécialités médicales) de juillet à octobre 2020**